

dit que la dette fédérale, qui était, au 1^{er} juillet 1860 d'environ trois cent cinquante millions, sera, au 1^{er} juillet 1863, de six milliards. — *Di averant omen!* Mais la chose n'a rien d'absolument impossible.

En Angleterre, la dette, qui était au 31 décembre 1847, de dix-neuf milliards sept cent soixante millions (chiffres ronds), était, au 31 décembre 1861, de vingt milliards, à quelques fractions près (799,949,807 liv. st.). Mais on ne fait pas entrer dans ce calcul l'accroissement énorme de la dette indienne, qui était, le 30 avril 1857, de quinze cents millions de francs, et deux ans après (30 avril 1859), montait à deux milliards six cent soixante-quinze millions.

« Résumant ensuite ses effrayants calculs, l'Economist donne le tableau des emprunts contractés du 31 décembre 1861 au 31 décembre 1862. Le voici dans toute sa nudité :

La France a emprunté	francs.
dans ces dix années	4,250,000,000
L'Amérique	5,000,000,000
L'Inde	1,475,000,000
Les autres pays, en bloc	2,075,000,000
12,500,000,000	

Tout cela provient en grande partie, dit le journal anglais, d'une dépense excessive, motivée non par des haïnes, mais par des méfiances réciproques. Nous dépensons beaucoup, à cause des dépenses de la France, qui, selon M. Cobden, dépenserait moins si nous ne dépensions pas autant.

Cet état de choses constitue — il n'est pas besoin de le démontrer — une situation qui ne saurait s'aggraver beaucoup sans amener des catastrophes comme le monde n'en a guère vu, et dont nous ne comprenons pas qu'on se préoccupe aussi légèrement. Si la richesse des peuples va de pair avec l'insouciance de leurs gouvernements, nous avons certainement tort de nous alarmer; mais il est permis à cet égard, de concevoir quelques doutes, et nous usons de la permission. — E.-D. Forgues.

Voici quelques détails sur la visite que le président Lincoln, accompagné de M. Seward et du capitaine Dalgren, a faite le samedi 26 avril à la frégate française *Gassendi*, le premier navire de guerre étranger qui soit venu à Washington, et à bord duquel soit allé un Président des États-Unis.

M. Lincoln a été reçu avec les mêmes honneurs qu'une tête couronnée. Les verges étaient couvertes de matelots, et le bâtiment était pavoisé. A l'avant, au grand mat et au mat d'artimon, flottaient côte à côte les couleurs françaises et américaines. L'arrivée et le départ du Président ont été salués par des salves d'artillerie. Le contre-amiral Reynaud a reçu M. Lincoln aux pieds de l'échelle d'abordage. M. Mercier, qui se trouvait à bord, a présenté au Président le capitaine Gautier. Celui-ci a présenté à son tour ses officiers. La réception a été des plus cordiales. A l'arrivée et au départ de M. Lincoln, l'équipage a fait entendre à plusieurs reprises les cris de : *Vive le Président!* On s'est séparé avec une mutuelle satisfaction, d'un excellent augure pour les relations amicales des deux pays.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Autrefois les renvois des militaires dans leurs foyers avant l'expiration du temps de service comprenaient uniquement les hommes appartenant aux contingents des classes. Cette restriction a paru trop exclusive au moment où d'importantes économies doivent être réalisées, et M. le maréchal, ministre de la guerre, vient de prescrire que, par exception, cette faveur soit indistinctement étendue à tous les libé-

nous sentir heureux que ce qui nous élève au-dessus de la vie matérielle, ce soit l'éternelle vérité elle-même, qui nous domine et sous la conduite de laquelle nous ne pouvons faillir, ni jamais nous égarer; car nous nous abandonnons à son amour, afin qu'il agisse sur nous et qu'il révèle ses mystères à notre cœur.

C'est là, ajoute le digne doyen d'âge de la société, ce qui nous donne l'assurance qui nous distingue des enthousiastes ordinaires ou des fanatiques. Vous venez de prononcer un mot d'un grand sens, mon cher Ferdinand, et si vous m'êtes bien cher, c'est que personne n'arrive au vrai, comme vous, par la voie la plus courte, et que personne ne s'ait l'exprimer aussi clairement, ni d'une manière aussi simple. — Il embrasse le jeune homme, lève ses regards vers le ciel, et une grosse larme brille dans ses beaux yeux fonceurs. La baronne se lève et se joint au groupe; tous sont émus, Dorothee se lève et se détourne et semble chercher dans les broussailles quelque objet perdu.

Il n'échappe pas à l'œil attentif d'Alfred que la mère regarde, avec une expression de douleur, sa fille aînée qui paraît s'isoler d'une manière étrange de ce cercle d'attachement et d'amour. Le baron Wallen, c'est ainsi que se nomme le plus ancien ami de la maison, s'approche, avec l'expression d'une douceur touchante, de la demoiselle qui fixe à terre ses regards timides, et dont le visage se couvre en ce moment d'une vive rougeur. Il lui parle à voix basse et avec beaucoup d'émotion; mais, dans sa perplexité, elle ne semble pas faire grande attention à ses paroles, car, apercevant dans l'allée une dame qui s'avance vers la société, elle court en grande hâte à sa rencontre et la presse

bles pendant l'année 1862, quel que soit le titre qui les lie au service.

Mais, comme la dernière portion de la prime n'est payable aux militaires servant dans les conditions de la loi du 26 avril 1855, qu'à la libération définitive du service, M. le maréchal ministre de la guerre a voulu qu'il n'y eût toute erreur et tout retard dans les paiements à l'époque déterminée par la loi, ils eussent entre les mains un titre constatant leurs droits. A cet effet, d'après ses instructions, chacun d'eux recevra du conseil d'administration de son corps une déclaration portant que la somme qui lui est due, et qui est incessible et saisissable, lui sera payée à lui-même et non à un mandataire; ce paiement aura lieu contre la remise de ladite déclaration et de la lettre d'avis de paiement, qu'à l'époque de sa libération lui fera parvenir le directeur général de la caisse des dépôts et consignations, par l'intermédiaire du maire de sa commune. La déclaration sera remise aux militaires au moment de leur départ. Quant à ceux qui auraient déjà quitté le corps, elle leur sera envoyée par les commandants de recrutement, dans le lieu où ils auront annoncé l'intention de se retirer.

La chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 16 mai.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

- 1. Enquête sur la marine marchande;
- 2. Désignation de candidats pour compléter la liste des notables commerçants;
- 3. Nomination de membres correspondants dans l'arrondissement de Cambrai;
- 4. Objets divers.

Dans sa séance du 14 mai 1862, la chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Lille s'est constituée ainsi qu'il suit pour l'exercice de 1862 à 1863 :

MM. Pajot, notaire à Lille, président; Lebigre, id., premier syndic; Guerin, notaire à Wambrechies, deuxième syndic; Hassébroucq, notaire à Tourcoing, rapporteur; Courmont, notaire à Lille, secrétaire; Lanvin, notaire à Roubaix, trésorier; Mas, notaire à Lille; Desmazères, notaire à Amentières, et Labbe, notaire à Roncq, membres.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 1 fr. 11 c. à l'hectolitre.

Une importante saisie de tabac étranger introduit frauduleusement en France a été faite mardi matin par les employés de la douane, sur le chemin de fer du Nord, à la station de Jeumont, quelques heures avant le passage du roi de Hollande.

Un wagon complet, chargé pour Paris de bois à brûler, dits *rondins*, renfermait dans ses flancs toute une cargaison de tabac à fumer pour un corps d'armée. Chaque rondin, évidé à l'intérieur, était bourré d'une charge de tabac que venait recouvrir un tampon fort habilement ajusté. Tous les rondins accusateurs étaient recouverts de bois ordinaires parfaitement identiques au reste du chargement.

La fraude aurait été découverte par l'emploi d'un long instrument en fer, en forme de vrille, dont se servent les douaniers pour sonder certains chargements, et qui, en perforant un des rondins des couches inférieures, aurait ramené à son extrémité une certaine quantité de tabac à la vue duquel le chargement du wagon aurait été reconnu et saisi.

Une correspondance datée de Gand contient les détails suivants :

« Le nombre d'ouvriers sans ouvrage augmente tous les jours, car tous les jours des fabriques chôment ou diminuent considérablement les heures de travail. On évalue à 3,000 familles ou 15,000 personnes le nombre des malheureux qui ont

recours à la pitié publique. Comme je l'ai dit dans ma dernière correspondance, il a fallu 40,000 fr. par semaine pour leur venir en aide. Cette somme sera plus élevée cette semaine-ci et par conséquent les semaines suivantes. Les ouvriers celtibataires neont, sauf de rares exceptions, pas assistés d'un grand nombre de ceux-ci travaillent, et aux fortifications d'Anvers, soit aux terrassements à la station de notre ville.

« Nous ayons que le Cercle commercial a déjà distribué, la présente semaine comprise, environ 85,000 fr., et qu'il lui reste encore même somme en caisse. On peut donc valoir à 170,000 francs la somme des secours qu'il a reçus depuis le commencement de la crise.

« On compte qu'il y a dans la classe ouvrière, environ 85,000 fr. en circulation de moins par semaine, ce qui représente approximativement les deux-tiers du salaire hebdomadaire, d'où il suit que les deux-tiers du travail habituel manquent à nos ouvriers cotonniers.

« Le comité d'assistance du Cercle commercial a parfaitement organisé le service de la distribution de secours. 500 membres ont été désignés pour remplir cette mission. Chacune des Messieurs a un certain nombre de amilles ouvrières à visiter auxquelles les remis des bons pour denrées alimentaires et des espèces qui peuvent s'élever ensemble de 4 à 5 fr. On comprend ce d'est insuffisant, cependant, si l'on se rappelle que la caisse et d'avoir une petite réserve, afin de parer aux éventualités que des circonstances plus fâcheuses encore pourraient amener.

« Ces Messieurs s'acquittent de leur office humanitaire avec dévouement, et obtiennent la satisfaction du devoir rempli, ils ont pour eux la faveur publique, qui ne fait jamais défaut à ceux qui se sacrifient au soulagement de l'humanité souffrante. »

Un de nos concitoyens qui revient de Londres nous fait un assez triste tableau du coup d'œil que présente l'exposition des produits de la fabrique de Roubaix.

Nos étoffes, disposées dans un espace beaucoup trop restreint, offrent l'aspect mesquin de véritables cartes d'échantillons.

La plupart de nos fabricants ont été obligés de supprimer plusieurs coupes des étoffes destinées à l'exposition.

La Belgique n'est pas mieux partagée; les tissus de cette nation ont été, à plusieurs reprises, littéralement inondés.

Un accident terrible a eu lieu sur la nouvelle voie *Victoria*.

Plusieurs voitures composant le train partant de Londres vendredi à sept heures du matin, ont déraillé à la grande courbe située près de Chatham. Les chaînes d'attache s'étant rompues, les wagons, lancés avec une vitesse de trente lieues à l'heure, franchirent un ravin de dix mètres de profondeur et se brisèrent contre une muraille. Six voyageurs ont été tués; plusieurs des blessés, dont le nombre n'est pas relativement considérable, ont dû subir l'amputation des jambes.

On sait que grâce à la voie si largement ouverte aux Anglais, nos bons voisins, en débarquant à Boulogne, sont exemptés de la visite de douane.

Il est vrai que par une *réciprocité bien naturelle*, nos bagages, en arrivant à Douvres, sont soumis immédiatement à l'inspection des douanes anglaises.

Mais si nous n'avons pas à demander compte des motifs, qui, en dehors de lois régissant la douane, ont fait accorder cette faveur aux voyageurs anglais, qu'il nous soit permis de réclamer la même facilité pour les voyageurs français circulant dans l'intérieur de leur pays.

Un de nos abonnés nous adresse à ce sujet quelques observations conçues dans des termes fort vifs quoique parfaitement justes au fond. Nous résumons sa lettre par une simple question :

Pourquoi les voyageurs français portant

de Roubaix pour Paris sont-ils astreints à la visite de leurs bagages?

Les travaux de l'église du Tilleul vont recevoir une nouvelle impulsion; on espère qu'ils seront achevés vers le mois d'octobre au plus tard.

On annonce l'ouverture très prochaine de l'établissement des bains et lavoirs publics.

L'inauguration de l'abattoir aura lieu dans le courant du mois de juin.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 7 mai 1862.

Membres présents : MM. Ernoul-Bayart, maire; Julien Lagache, Constantin Descat et Renaux-Lemerre, adjoints; Guillaume Lefebvre, Pierre Leper, Louis Watine, Edouard Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Edouard Delattre, François Duthoit, Denis Salembier, Pierre Parent, J. Delerue-Dazin, Achille Wibaux, François Frasez, Edouard Debuchy, J.-B. Ferret, A. Mimerel fils, Charles Bourbier, conseillers.

En voyage : MM. Motte-Bossut, Augusto Duriez, Henri Ternynck, Achille Dewarlez.

Empêché : M. Henri Delattre.

Présents de la séance : MM. Tiers-Bonte, César Piat, Dubar-Delespaul, Henri Desobry.

M. Pierre Parent est nommé secrétaire pour la session.

Le procès-verbal de la séance du 19 février est lu et adopté.

1. Lecture par le maire d'un rapport statistique sur la situation de la ville.

2. Présentation du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur municipal. Une commission de finances est nommée pour procéder à l'examen de ces comptes. Sont élus MM. Dellebecq-Desfontaine, F. Duthoit, Frasez, Mimerel et Bourbier.

3. Comptes et budget supplémentaire des hospices; renvoyés à la commission des finances.

4. Comptes et budgets du bureau de bienfaisance; renvoyés à la même commission.

5. Lecture d'une lettre de M. Roussel-Dazin annonçant qu'il donne sa démission de conseiller municipal. Le conseil exprime tous ses regrets de la retraite de cet honorable membre.

6. Vote d'un crédit pour achats de matériel et appropriation d'un local nécessaire au tirage des soies et au numérotage métrique des fils de toute espèce, au bureau de conditionnement.

7. Avis sur l'enquête relative à l'élargissement de la rue des Lignes.

8. Communication relative au pavage du chemin de Barbieux.

9. Rapport d'une commission sur l'établissement d'une place publique à la Fosse-aux-Chênes; ce projet est adopté.

10. Rapport de la même commission sur l'acceptation de la rue du Moulin-Bernard, l'offre des propriétaires est acceptée à condition qu'ils abandonneront gratuitement à la ville le terrain de la rue; qu'ils paieront la moitié des frais de pavage et d'aqueduc et qu'ils feront leurs trottoirs.

11. Avis sur l'enquête relative aux alignements de la route départementale n° 14.

12. Approbation d'un nouveau règlement sur les trottoirs.

Nous extrayons de la liste officielle les noms des industriels de Roubaix dont les produits figurent à l'Exposition de Londres.

MM. Lefebvre-Ducatteau frères. — Laines peignées, cardées et filées; étoffes pour gilets et pour chaussures, mérinos unis et façonnés.

et elle s'estimerait heureuse de pouvoir lui faire prendre la sienne, attendu qu'il ne regarde guère au prix.

Au nom de Brandenstein, la mère pâlit. Mais elle cherche à se remettre promptement, et après un instant de silence : — Oui, dit-elle, c'est ce nom qui me pèse sur le cœur depuis huit jours. Je savais déjà qu'il était ici, cet homme qui va troubler quelque temps notre bonheur paisible et l'harmonie de notre cercle. Et je ne puis me dispenser de le voir, car c'est une ancienne connaissance de notre maison, et les usages du monde nous obligent à traiter amicalement ceux-là mêmes qu'on a fond du cœur nous ne pouvons souffrir, ceux-là mêmes que nous sommes forcés de reconnaître pour des hommes mauvais et impies, quelle que soit l'indulgence avec laquelle nous les jugeons.

Dorothee émet l'avis que, sous l'empire d'un sentiment aussi prononcé, l'on ne doit pas se faire violence, et que, surtout à la campagne où elles vivent, il serait plus facile encore qu'à la ville de se soustraire à des manifestations si rebutantes. — Tu ne comprends pas cela, mon enfant, dit la mère : s'il n'était pas au pouvoir d'un homme sans conscience et sans principes de nous nuire de la manière la plus sensible et de porter atteinte à notre considération; s'il ne pouvait, par ses quotidiens et par sa frivolité, empoisonner notre vie entière, alors je l'éconduirais froidement, et j'ai lui dirais, sans détours, avec cet amour de la vérité que je possède, que je ne veux pas avoir de relations avec lui; mais, cela étant possible, je dois le recevoir courtoisement, chercher avec finesse et avec bienveillance à faire taire le mauvais esprit qui l'anime, et me retirer de

son commerce pernicieux, aussi insensiblement que possible.

Les autres filles se pressent autour de la mère et l'embrassent comme pour la consoler. — Si je ne vous avais pas, soupire la baronne, si je ne pouvais compter sur l'assistance du noble ami de notre maison, la visite de cet homme impie me tourmenterait bien plus encore.

— Quel homme est-ce donc? demande le baron.

— Un homme, répond la mère, qui s'est lancé de bonne heure dans le monde et dans ses piques, qui, instruit par son propre cœur, poursuit de ses raileries amères tout ce qui s'appelle amour, humilité, pitié; un egoïste grossier, qui ne peut aimer personne, et que tout ce qu'il a de sacré, de divin, partout où il le reconnaît ou même ne fait que le pressentir, met dans une colère horrible qui lui inspire des saillies frivoles que nous tous nous méprisons si profondément. Le malheur de ma vie fut que feu mon excellent mari fit sa connaissance, finit par le prendre en amitié et goûta, dans maintes heures d'égaré, sa société et sa funeste philosophie.

— Vous peignez là, madame, dit l'officier, un de ces caractères que le ciel en soit loué, sont devenus rares aujourd'hui. — Une perversité, ajoute le baron, qui s'attaque à l'invisible, parce qu'elle est fondée sur le mépris de soi-même. Mais vous êtes, comme nous tous, bien au-dessus de cette calamité.

LOUIS TIECK.

(La suite au prochain numéro).

dans ses bras avec les plus vives démonstrations de tendresse et de joie.

La mère secoue presque imperceptiblement la tête et dirige sur le baron Wallen des regards scrutateurs; celui-ci sourit, et la conversation tombe alors sur des objets tout différents et fort indifférents; car l'arrivée de madame de Halden, qui parle haut, qui rit et qui raconte des nouvelles, rend impossible toute communication intime, et tout le monde est un peu dérouté, à l'exception de Dorothee qui paraît soulagée, console et qui, fixant ses regards sur la discoureuse, s'occupe encore moins qu'auparavant du reste de la société.

— Quelle est donc, demande Alfred indigné, cette rébellion de nouvelles, qui s'abat comme un oiseau de proie au milieu de notre cercle paisible, et effarouche tous les sentiments tendres?

— Une voisine de notre honorable baronne, répond M. de Wallen: elle s'est emparée d'une manière incroyablement de l'esprit de mademoiselle Dorothee, ce que nous ne pouvons tous que déplorer amèrement. Son excellente institutrice, mademoiselle d'Erhard, parente de la famille, a voulu empêcher que ce commerce étouffât les dispositions fort heureuses de la jeune demoiselle; mais tous ses efforts ont été vains.

Cette institutrice, que jusque-là on a peu remarquée, s'approche, voyant qu'il est question d'elle, et se mêle à la conversation. Elle raconte que Dorothee tient, depuis sa tendre jeunesse, une conduite extraordinaire au sein de la famille si aimante et dont les sentiments sont si élevés, et qu'elle est en quelque sorte solitaire au milieu des siens. Mademoiselle Charlotte d'Erhard fait ce récit d'une voix

rauque et enrouée, mais elle éprouve une si vive émotion qu'elle ne peut retenir ses larmes, Alfred, ému aussi, trouve, dans son exaltation, qu'elle est aimable et belle, cette dame vieille et presque difforme, dont le langage fait naître une indignation cordiale et un vif dédain pour la pauvre Dorothee. En ce moment, celle-ci reçoit les adieux de son amie, et elle vient rejoindre le cercle. Elle est visiblement rassurée, mais on remarque quels efforts il lui faut faire sur elle-même pour prendre part à la conversation. Elle rapporte que madame de Halden est en pourparler pour la vente de sa propriété.

— Vendez, sa terre? s'écrie la mère étonnée, et elle peut être d'une gaieté si extravagante?

— Elle pense, répond Dorothee, que l'intérêt de ses enfants mineurs ne lui permet pas de repousser une offre fort avantageuse.

— Y a-t-il, dit la mère, un avantage qui puisse compenser pour les enfants le bonheur du toit qui les a vus naître? Et elle-même, ton amie, qui a été élevée dans sa propriété, qu'y a-t-elle avec ses parents, avec ses frères et sœurs et ensuite avec un époux cheri, comment peut-elle se résigner à s'abandonner, tourner le dos à ces arbres et à abandonner ses appartements, qu'elle aime dans son enfance et auxquels elle est accoutumée? Je suis toujours de plus en plus frappée de ne comprendre nullement la conduite de la fille de ces hommes. — Et qui est donc l'acquéreur?

— chose assez surprenante, reprend Dorothee, il tient absolument à ne pas être connu; mais un certain comte Brandenstein conduit la négociation. Mon amie est décidée et présente, car l'inconnu d'Amérique achète mainte autre propriété,

H. Delattre, père et fils. — Laines peignées et filées, tissus unis et mélangés.

J. Lagache. — Tissus pour gilets.

L. Cordonnier. — Tissus mélangés pour robes, fabriqués à la mécanique.

P. Calteau. — Etoffes pour robes.

Sadon et Co. — Etoffes de laine et soie façonnées; châles; ouvertures de voyage.

A. Motte et Co. — Tissus teints et apprêtés.

Descat frères. — Tissus teints et apprêtés.

Ernoul-Bayart et fils. — Filés de laine cardée.

Pin-Bayart. — Tissus de laine, de laine et coton, de laine et soie pour robes.

Screpel-Roussel. — Tissus de laine, de laine et coton, de laine et soie.

Dillies freres. — Tissus de laine unis et façonnés mélangés de coton et de soie.

Screpel-Lefebvre. — Tissus de laine, de laine et coton, de laine et soie.

Harinkouck et Cuillier. — Tissus pour ameublement.

L. Screpel et fils. — Tissus de laine, de laine et soie.

Van Donghen. — Nouveautés pour robes.

L. Pouillier-Delerue. — Tissus de laine; nouveautés pour robes.

M^{me} veuve Heyndrickx - Dormeul. — Tissus pour gilets.

Mazure-Mazure. — Tissus pour robes et pour ameublement; reps et dmas.

Bulleau freres. — Tissus pour robes et pour châles.

C. Screpel. — Tissus de laine pour chaussures, pour robes et pour paletots.

Cateau-Lepfat. — Etoffes de laine pour robes, satins pour chaussures.

A. Prouvost et Co. — Laines peignées.

E. Cazier et Co. — Filés de laine torsus et grilles pour tissus dits *popelines* et pour châles.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Chimie.

Lundi 19 mai, 8 h. du soir.

TOXICOLOGIE ou ETUDE DES POISONS. (Suite).

1° Des acides en général. — Action générale des acides sur l'économie animale. — Traitement de l'empoisonnement par les acides;

2° De l'acide sulfurique; son action sur l'économie animale. — Empoisonnements. — Symptômes et lésions de tissés produits par l'acide sulfurique. — Traitement de l'empoisonnement. — Acide sulfurique mélangé au vinaigre. — Taches produites par l'acide sulfurique mélangé de poudre à canon et d'encre de Chine;

3° De l'acide sulfureux. — Empoisonnements. — Contre-poisons.

Cours public de Physique.

Mercredi 21 mai, à 8 heures du soir.

1° De l'état sphéroidal et de ses curieux effets. — Application : on fera de la glace dans un creuset de platine porté à la température rouge;

2° De l'évaporation; des forces qui influent sur l'évaporation. — Froid produit par l'évaporation : Application.

Pour toute la chronique locale, J. REDOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 14 le 15 hausse baisse
4 1/2 au compt. 98.10 98.05 5
3% au compt. 70.80 70.85 5
Banque 3140 3135 5
Oblig. du trés. 69.50 69.55 5

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 14 mai 1862.

Le roi et la reine des Pays-Bas ont quitté hier soir Paris pour retourner à la Haye.

Les deux cours, dit l'Indépendance belge,